



Commune de Jussecourt-Minecourt

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de conseillers :

- **En exercice :** 11
- **Présents :** 8
- **Représentés :** 0
- **Votants :** 8

Délibération n° 20181109-02-DE :

Adoptée à l'unanimité

L'an deux mil dix-huit, le vendredi neuf novembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le lundi cinq novembre deux mil dix-huit, s'est réuni en séance publique à la mairie de la commune sous la présidence de Jacky Dimnet, maire.

Jacky Dimnet, Vivianne Wirbel, Yannick Royer, Christelle Thévenin, Evelyne Keiser, Michelle Thiériot, Valérie Royer, Jean-Paul Denis étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Christophe Munier, Audrey Gimenez et Karine Guyot étaient absents

Christelle Thévenin a été élue secrétaire de séance.

Objet : Indemnité recensement

Le maire informe que Yeliz Turan, secrétaire de la commune, a accepté d'être le coordinateur et l'agent recenseur de la commune pour effectuer les opérations de recensement de cette année.

Pour ce travail ponctuel qui s'ajoute à ces tâches habituelles de secrétariat de mairie, le maire propose de rémunérer à Yeliz Turan le travail occasionné par cette tâche sous forme de prime de recensement.

Il précise que la commune a reçu une dotation pour les charges occasionnées de 404 euros pour couvrir les frais de recensement et en particulier la rémunération des intervenants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de rémunérer à Yeliz Turan d'indemnité de recensement d'un montant de 404 euros.

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 09 novembre 2018.

Le maire

Envoyé en préfecture le 16/11/2018
Reçu en préfecture le 19/11/2018
Affiché le
ID : 051-215102906-20181109-2018110902DE-DE